

SOUVENIRS DE LA PATRIE.

Bien souvent je me plais d'errer par les prairies,
Promenant avec moi mes sombres rêveries,
Songeant au ciel natal qu'un jour j'ai pu quitter ;
Et dans mon âme alors de chères souvenirs,
Ainsi que les refrains de plaintives romances,
En foule s'en viennent chanter.

Mais aujourd'hui soudain quels hymnes d'allégresse,
Plus enivrants et purs qu'un rêve de jeunesse,
Transportent mon esprit rêveur ?
D'où vient cet accord qui me plonge dans l'extase,
Et, semblable à l'aile qui rase
Le tendre azur des flots, fait vibrer de bonheur
Toutes les fibres de mon cœur ?

Ah ! c'est l'écho, l'écho plein de la poésie
De la fête de la patrie !
C'est un son fugitif de concert brillant
Qui s'élève en ce jour des bords du Saint Laurent !
Là-bas tout un peuple rappelle
Les combats de géants, la valeur immortelle
De nos héroïques aïeux,
Dérouté avec orgueil le voile de l'Histoire
Qui recèle en ses plis leur éclatante gloire,
Et juré à la face des cieux
De rester toujours digne d'eux !

O chant vague et lointain, allègre symphonie
Que m'apporte l'aile des vents,
Tu réveillés en moi les jours de mon printemps !
Tu mets devant mes yeux la vision chérie
De ces lieux où fut mon berceau
Et que le cœur nomme Patrie !
Ah ! c'est là, sous ce ciel si beau,
Qu'enfant aux blonds cheveux et plein d'insouciance,
Je dépensai si tôt les heures de l'enfance.
C'est là, comme la brise agite vers le soir
La coupe de la fleur dorée,
Que ma timide main balançait l'encensoir
Dans l'humble sanctuaire, où sous l'onde sacrée
Mon âme fut régénérée.
C'est là, quand de la nuit tombait le voile noir,
Que j'allais murmurer ma brûlante prière
Pour des êtres chéris couchés au cimetière.
C'est là que le front de mon père
Pour moi seul tant de fois se baigna de sueur.
C'est là que chaque jour m'attend encor ma mère,
Ma mère aux cheveux blancs ! C'est là qu'est tout mon cœur !

O souvenirs de la patrie,
Images de nos premiers ans,
Chaste apparition d'anges tout souriants,
Que votre voix est douce à mon âme attendrie !
Oh ! revenez encor sur les parfums des fleurs,
Sur les naissants zéphirs, sur la nue argentée,
Sur le lit des blanches vapeurs,
Charmer de vos accents mon oreille enchantée !
Car les jours de l'exil sont bien tristes parfois,
Et la douceur de votre voix
Est si suave et consolante !
Venez, venez souvent adoucir mes douleurs,
Relever ma tête penchante,
Sécher mes yeux mouillés de pleurs !

M. J. MARSH.

Bourbonnais-Grove, Ill., 24 juin 1872.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Les nouvelles d'Europe de la semaine dernière n'offrent rien de très intéressant.

La question des réclamations indirectes, présentées par les Etats-Unis devant le tribunal des arbitres siégeant à Genève, a été décidée dans le sens de l'Angleterre. Ce tribunal a déclaré qu'elles ne tombaient pas, d'après le traité de Washington, dans l'étendue de sa juridiction et qu'il ne pouvait en conséquence s'en occuper. Les Etats-Unis, consultés par leur agent à ce sujet, lui ont répondu qu'ils n'insisteraient pas d'avantage sur ces réclamations et qu'on pouvait les considérer comme abandonnées.

Cet obstacle sérieux se trouvant écarté, le tribunal a procédé de suite à l'audition des réclamations pour dommages directs. Il est à espérer à présent, que rien ne viendra entraver la marche de l'arbitrage vers une solution, également satisfaisante pour les deux pays, de toutes les difficultés qui existent entre l'Angleterre et les Etats-Unis et pourraient amener, dans l'avenir, de très graves complications—et probablement une effusion de sang.

Il y a eu des orages violents dans plusieurs parties de l'Europe et de l'Amérique. La foudre et la grêle ont fait des ravages.

On assure que les négociations entamées pour amener une évacuation complète du territoire français par les troupes allemandes ont reçu une solution favorable.

En Espagne la lutte continue toujours entre les carlistes et les troupes du gouvernement. Le maréchal Serrano, le chef du gouvernement, fait de grands efforts pour se gagner les sympathies de la nation.

DÉPOSITION DE M. ROUHER.

M. Rouher interrogé devant la commission d'enquête chargée de procéder à une enquête sur les actes du gouvernement de

la défense nationale, raconte que quelques jours avant Sedan il se rendit avec M. de Saint-Paul à l'armée de Châlons pour avoir une entrevue avec Mac-Mahon, et explique comment fut prise la détermination d'aller au secours de Bazaine au lieu de se replier sur Paris. Mac-Mahon avait d'abord exprimé fortement l'opinion que l'armée devait se replier sur Paris ; une dépêche de Bazaine lui apprenant qu'il ne pouvait sortir de Metz avant plusieurs jours.

Voici comment ce projet fut abandonné :

« Le soir du dimanche 21, l'Empereur étant arrivé, on débattit de nouveau le plan du maréchal Mac-Mahon, et tout le monde, l'Empereur tout le premier, s'y rangea absolument.

« Alors on se hâta de prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution.

« On prépara un décret que signa l'Empereur et par lequel M. le maréchal de Mac-Mahon était nommé généralissime des troupes de l'armée de Paris.

« En même temps, le souverain se démettait de toute espèce de commandement ou d'ingérence entre les mains du maréchal ; il ne voulait plus être qu'un soldat ; il n'ambitionnait plus que de rester au milieu de ses troupes pour combattre, vaincre ou mourir avec elles (sic).

« Le soir, le maréchal de Mac-Mahon, l'Empereur, M. Rouher et M. de Saint-Paul dînèrent ensemble, et l'on parla du général Trochu.

« Le maréchal de Mac-Mahon, qui affirmait la fidélité du général, avait pour contradicteur acharné M. de Saint-Paul, qui fut très explicite et ne ménagea pas M. Trochu.

« Après dîner, MM. Rouher et de Saint-Paul partirent pour Paris, où ils arrivèrent le lendemain 22, à 7½ h. du matin.

« M. Rouher se présenta aux Tuileries, le conseil des ministres fut convoqué, et le décret, la lettre de l'Empereur, la proclamation de Mac-Mahon à l'armée furent insérés à l'Officiel, dans un numéro de supplément.

« Le général comte de Palikao, ministre de la guerre, combattit vivement la détermination du maréchal de Mac-Mahon : il ne fallait pas revenir sur Paris ; il fallait au contraire marcher sur Metz, aller y donner la main à Bazaine, le secourir, le dégager....

« Après avoir exposé ces idées avec une grande chaleur, le général ministre de la guerre rédigea, dans ce sens, une dépêche qu'il adressa au maréchal de Mac-Mahon.

« Mais au moment où l'employé—M. Amyot—de la télégraphie impériale des Tuileries allait expédier la dépêche du ministre de la guerre à Mac-Mahon, celui-ci télégraphiait lui-même de Reims que, sur une récente et plus rassurante dépêche du maréchal Bazaine, il modifiait ses plans et se décidait à marcher sur Metz....

« Cette décision, née de la spontanéité du maréchal de Mac-Mahon, coïncidait avec les vues du gouvernement de la régence, avec celle de M. Rouher, de M. de Saint-Paul, et nous pouvons ajouter : avec le sentiment unanime du Sénat et avec les plans que les généraux sénateurs avaient soumis à M. Rouher à cette occasion.

« Donc, les lenteurs de cette marche de Mac-Mahon n'ont été le résultat d'aucune pression de la régence, d'aucune imixtion de l'Empereur, mais des décisions personnelles, libres, indépendantes et inspirées par la tactique—du maréchal de Mac-Mahon »

LORD DUFFERIN.

Voici, d'après Burke, auteur du *Dictionnaire of the peerage and baronetage of the British Empire*, les noms et titres ainsi que l'origine de la famille de notre nouveau gouverneur :

Sir Frederick Temple Blackwood, Chevalier de l'Ordre de Saint-Patrice et Chevalier Commandeur de l'Ordre du Bain (ce qui se dit en abrégé : K. P., K. C. B.), naquit au mois de juin 1826, et est, par conséquent, dans sa 46e année.

En 1841, à la mort de son père, il devint Baron de Dufferin et Claneroye.

En 1862, il a épousé l'honorable Harriett-Georgina Hamilton ; de ce mariage sont issus trois enfants : deux garçons et une fille.

En 1854, il était attaché d'ambassade à Vienne.

Il a rempli, en outre, avec grande habileté, les charges de Sous-Secrétaire d'Etat pour les Indes, (1864), et de membre de la commission des affaires de Syrie.

Il est connu aussi, dans le monde littéraire, par un ouvrage d'un mérite très apprécié et qui a pour titre : *Letters from High Latitude*.

C'est le récit très intéressant d'un voyage fait en 1856-57 en Islande et au Spitzberg. On se rappelle qu'à cette époque, une flottille française commandée par l'amiral de La Roncière, était dans ces parages, et que le Prince Napoléon faisait partie de l'expédition. Si l'on en juge d'après ce que rapporte Lord Dufferin de ses entrevues avec ces messieurs, il (Lord D.) doit très bien parler français.

Lord Monck n'en parlait mot et Lord Lisgar est bien timide quand il s'agit, pour lui, de s'exprimer dans notre langue.

Un des ancêtres du Baron de Dufferin, Adam Blackwood, émigra en France vers la fin du XVIe siècle et fut un des conseillers privés de Marie Stuart ; il fut nommé ensuite sénateur de la Cour Présidiale de Poitiers où il mourut.

L'inscription mise sur sa tombe le désigne ainsi : « *Nobilis Scotus, inclitorum majorum in Caledoniâ notus.* »

La famille Dufferin est donc originaire d'Ecosse.

La branche française de cette famille s'éteignit en 1776 par la mort de Simon Xavier de Blackwod, Chevalier, Seigneur des Frozes, en Poitou, dont la fille aînée épousa, en 1776, Jean-Philippe Bellin, Seigneur des Côtes.

Voici comment l'Évènement parle de Lord Dufferin :

Lord Dufferin, notre nouveau gouverneur-général, a été reçu comme il devait l'être, avec une sympathie générale, mais sans inutile démonstration. Nous avons passé l'âge de l'enthousiasme et nous ne savons plus crier *Vive Monseigneur*. En revanche, nous entourons d'une estime sérieuse et d'une loyale considération les hommes distingués que la libérale Angleterre envoie ici pour la représenter.

Lord Dufferin a produit de suite sur ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher la plus favorable impression. Le *Chronicle* fait remarquer qu'il ne portait aucune décoration ni insignes, et que cela a donné de prime abord à la réception un caractère de cordialité.

Lady Dufferin est une personne d'une figure distinguée et d'un accueil plein d'amabilité.

TYPES DE BEAUTÉ.

JUANITA.

Une espagnole, type accompli de cette beauté remarquable qu'on trouve en Espagne et que les peintres aiment à représenter.

GIACINTA.

Un autre type de beauté qu'on trouve à Rome autour du Quirinal. La population qui demeure là prétend qu'elle seule descend en ligne directe des anciens Romains. Mais il est une autre partie de la ville où l'on entretient les mêmes prétensions, c'est le Transtévère ; et plus d'une fois la jalousie qui règne entre ces deux races orgueilleuses a été la cause de luttes sanglantes. Quoiqu'il en soit, ce sont deux beaux types qui peuvent aspirer l'un et l'autre à représenter l'antique beauté romaine.

LE BLOC BARRON.

Ces magasins magnifiques qui s'élèvent sur la rue St. Jacques appartiennent à notre riche concitoyen, M. Barron. Construits en pierre de taille à cinq étages, dans une des parties les plus principales de la ville, ils représentent une belle fortune, un riche héritage dont beaucoup de journalistes et même des avocats se contenteraient. Ils sont occupés par la puissante compagnie d'assurance connue sous le nom de "New-York life insurance Co.," par des capitalistes, banquiers et industriels et compagnies de chemins de fer, entre autres, du chemin de fer de colonisation du Nord.

La semaine dernière, vers trois heures de l'après-midi, le train de fret, No. 31, revenait de St. Albans, Vt., lorsque arrivé au rang Ste. Marie, communément appelé *rang des Irlandais*, dans la paroisse de St. Alexandre, le mécanicien, M. Henderson, aperçut devant lui sur la voie ferrée, cinq jeunes enfants qui venaient à sa rencontre sans faire mine de vouloir laisser la voie. Alors le mécanicien donna, par un coup de sifflet, le signal d'arrêt au *tournefrein*, et lui-même renversa le mécanisme de l'engin. Mais il était trop tard, le plus jeune des enfants, âgé d'environ deux ans, et laissé seul sur la voie par ses petits camarades, à l'arrivée des chars, aurait été indubitablement écrasé sans la présence d'esprit du chauffeur, M. Narcisse L'Ecuyer, de cette ville qui sauta en bas de l'engin avant que le train put être complètement arrêté, et ayant réussi à le devancer, il eut juste le temps de saisir et enlever de la voie le petit malheureux qui pleurant et frémissant de crainte, attendait là la mort sans chercher à fuir.

C'est un acte de dévouement qui fait honneur aux employés de la compagnie et nous sommes heureux de leur en donner crédit. D'un autre côté, c'est un fait qui devrait faire ouvrir les yeux à certains parents trop négligents.—*Franco-Canadien*.

Le ministre de la guerre vient de proposer pour la croix de la Légion-d'Honneur cette héroïne des Vosges, Mlle Lix, receveuse des postes à Lamarche, qui, à la tête de vingt-cinq francs-tireurs, dont elle était le lieutenant, fit, pendant toute la campagne 1870-71, une guerre des plus acharnées aux Prussiens.

Occupant presque toujours les derrières de l'armée allemande, elle tuait avec les vingt-cinq braves qu'elle avait sous ses ordres tous les pillards et les trainards qui se trouvaient à portée de leurs fusils. Elle fit prisonnier un officier de uhlands qui la blessa d'un coup de sabre. Après avoir si vaillamment combattu pendant la guerre, elle sacrifia sa fortune pendant la paix en soignant les blessés.

LE DERNIER DUEL PARISIEN.

Un duel intéressant vient d'avoir lieu en France entre M. Lockroy et le fameux duelliste Paul de Cassagnac, à l'occasion d'un article publié par celui-ci contre M. Lockroy qui avait publié un article véhément contre l'Empire.

Le combat a eu lieu dans le bois de Vincennes.

A trois heures, MM. de Cassagnac et Lockroy quittaient Paris, accompagnés de leurs témoins et se dirigeaient vers l'endroit choisi ; des gardes qu'ils rencontrèrent obligèrent les témoins à changer plusieurs fois de place avant de rencontrer un endroit écarté et solitaire.

A cinq heures et quart les adversaires mettaient habit bas, et M. d'Hérissou croisait les épées.

M. Lockroy attaqua d'abord M. de Cassagnac ; ce dernier rompit très légèrement, et revint aussitôt dans les armes en titant son adversaire ; au bout de peu d'instants, M. Lockroy était obligé de rompre à son tour et M. de Cassagnac, attaqua.

Plusieurs coups droits de M. de Cassagnac traversèrent la chemise de M. Lockroy ; à un coup, l'épée de M. de Cassagnac atteignit son adversaire à la lèvre.

Enfin, après cinq reprises, M. Edouard Lockroy, très fatigué, reçut dans la main un coup d'épée qui le mit dans l'impossibilité de continuer le combat ; plus d'un centimètre de lame avait pénétré dans les chairs.

Lorsque M. Lockroy a été touché à la lèvre, M. de Cassagnac a baissé son épée et lui a dit :

—Je vous demande pardon, monsieur, car je ne voulais pas faire comme César à Pharsale.

Enfin, lorsque M. Lockroy a été blessé à la main, M. de Cassagnac a repris la parole :

—Je suis heureux, monsieur, de vous avoir touché où je tirais.

Les deux adversaires se sont séparés sans se serrer la main. A six heures et demie, MM. de Cassagnac, Lockroy et leurs témoins étaient de retour à Paris.

On a arrêté, en France, à Saint-Denis, deux individus recherchés depuis longtemps.

L'année dernière, pendant la présence des Prussiens à Saint-Denis, ces personnages s'étaient jetés sur un pharmacien de la ville, l'avaient entraîné dans un terrain rempli de fumier ; ils avaient creusé une fosse, y avaient placé leur victime, qu'ils avaient ensuite recouverte de fumier. Le malheureux était mort dans d'horribles douleurs.

Les misérables ont été mis à la disposition de la justice.

Un mois avant le mariage et un mois après la mort, tous les hommes regardent leurs femmes comme des auge.